



FORUM DE PAIX F.P

Beni, Nord-Kivu, RDC
Tél : +243 997 287 222
E-mail : forumpaixbeni2016@gmail.com
- info@forumdelapaix.org
Site : www.forumdelapaix.org



RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DU MOIS DE MARS 2025

1. Contexte

a. Menace M23 et ADF : Fragilisation du tissu économique à Lubero

Depuis le mois de décembre 2024, le conflit armé au Nord-Kivu connaît une évolution significative¹. L'offensive conjointe des troupes de l'AFC/M23, soutenues par le RDF² (Forces de Défense Rwandaises), s'intensifie face aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et leurs alliés Wazalendo. Cette dynamique se traduit par une progression constante du M23, qui a conquis de nombreux villages dans le sud de la province du Nord-Kivu et contrôle désormais une grande partie du territoire de Lubero. Leur avancée la plus récente les situe à environ quarante kilomètres du chef-lieu de ce territoire.

Alors que des agglomérations importantes telles que Kanyabayonga, Kirumba, Katwa, Matembe, Kaseghe, Mighobwe, Kanyambi, Mambasa, Luofu, Alimbongo, Ndoluma et Kitsombiro sont sous la domination du M23, la situation dans la ville et le territoire de Beni, ainsi que dans plusieurs localités du nord-ouest de Lubero (Bandulu, Mangurujipa, Kodjo, Robinet, Makele) et des villages du groupement Manzya (Masinga, Kisaka, Vupara, Vwirire et Munzambayi) dans le secteur des Bapere, est marquée par la présence et les actions terroristes de l'ADF. Cette double menace sécuritaire a un impact direct sur le tissu économique local, fragilisant les moyens de subsistance des habitants de Lubero et de Beni.

b. Renforcement de la confiance dans la riposte militaire : FARDC, Wazalendo et présence de l'UPDF à Lubero

Malgré cette situation préoccupante, un regain de confiance s'est manifesté envers les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et leurs alliés Wazalendo³. Ce sentiment a été renforcé par le déploiement en posture défensive avancée des forces de l'UPDF (Forces de Défense du Peuple Ougandais) sur les lignes de front, notamment au niveau de Katondi, au sud de Lubero Centre, dans le but de stopper l'avancée du M23.

La question de la présence de l'UPDF à Lubero, initialement engagée au Congo dans le cadre de la lutte contre l'ADF, soulève des interrogations. Il est probable que, suite à une diminution de la nuisance de l'ADF dans des zones comme le secteur de Ruwenzori, cette dernière se soit dispersée et étendue jusqu'à la partie nord-ouest du territoire de Lubero, où elle commet de graves violations des droits humains. La présence

¹ <https://www.bbc.com/afrique/articles/c1dgnkz9ql3o>

² <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/le-conflit-en-rdc-entre-dans-une-nouvelle-phase-encore-plus-dangereuse>

³ <https://www.radiokapi.net/2025/04/13/actualite/securite/les-fardc-et-les-wazalendo-lancent-des-offensives-contre-le-m23-sur>

visible de l'UPDF, avec ses patrouilles diurnes et nocturnes dans les zones menacées par le M23, a initialement rassuré une partie de la population tout en maintenant la pression sur les ADF.

Cependant, la récente communication (du samedi 05 Avril) du chef d'état-major général sur son compte X (anciennement Twitter), annonçant le retrait de ses troupes des lignes de front de Lubero vers d'autres zones, a engendré une vive inquiétude au sein des communautés de Butembo et de Beni. Des groupes de pression et mouvements citoyens de ces deux entités administratives ont lancé des appels à manifestations pour protester contre ce retrait. Les déclarations continues de ce chef d'armée, méritent d'y prêter attention. Dimanche 23 mars 2025, il a affirmé toujours sur son compte X (ex-Twitter) que « *dans une semaine, le M23 ou l'UPDF [l'armée ougandaise] seront à Kisangani, sur ordre du président Yoweri Museveni⁴* ».

c. Conséquences humanitaires de la violence armée à Beni et Lubero

Les violences armées dans les territoires de Beni et de Lubero ont engendré une crise humanitaire complexe et grave. On observe un déplacement massif et continu des populations vers des zones perçues comme plus sûres. Les structures sanitaires⁵ ont subi des actes de vandalisme, et de nombreux écoliers ont été contraints d'interrompre leur scolarité.

La province est devenue le théâtre de multiples violations des droits humains. De plus, les denrées alimentaires de première nécessité se sont raréfiées, entraînant une flambée des prix. Les familles d'accueil, dont les capacités d'assistance sont limitées, se retrouvent dépassées par l'afflux de personnes déplacées. Par exemple en date du 02 Mars, les combats entre l'armée congolaise (FARDC) et des combattants du M23 dans les localités de Kagheri et Kasugho, au sud-ouest de la commune de Lubero ont occasionné le déplacement de plus de 19 000 personnes⁶ (environ 3 800 ménages) vers la commune de Lubero, ainsi que vers les localités de Kimbulu, Musienene et la ville de Butembo. Ces nouveaux déplacés s'ajoutent à près de 1 000 ménages accueillis dans l'aire de santé de Nduko (localité de Musimba, zone de santé de Musienene) depuis le 20 février 2025, fuyant les affrontements dans les localités de Mambasa, Ndoluma, Kitsombiro, Kagheri et Kasugho.

Ce rapport s'appuie sur des données recueillies dans le territoire et la ville de Beni au cours du mois de mars 2025. Il met en lumière les incidents documentés par les Comités Locaux de Protection mis en place par le Forum de Paix depuis 2018.

2. Méthodologie

Les voies suivantes ont concouru à l'obtention de ces données. Il s'agit de/du :

- ❖ La mise en place de 16 équipes de cinq personnes pour documenter les incidents sécuritaires
- ❖ La collecte de données sur le terrain auprès des victimes, les auteurs d'incidents, et les zones affectées. Ce qui a permis de fournir un tableau de synthèse des incidents, des aperçus sur les auteurs d'incidents ainsi que les zones les plus touchées
- ❖ Les appels téléphoniques des sources et les entretiens structurés

2. Collecte et documentation des données sur le terrain :

- ❖ Recueil d'informations sur les incidents sécuritaires.

⁴<https://lелanafricain.com/2025/02/16/le-chef-detat-major-ougandais-menace-dattaquer-la-ville-de-bunia-dans-lest-du-congo/>

⁵ [Lubero : plusieurs structures sanitaires de Biena fonctionnent difficilement suite à l'activisme rebelle](#)

⁶ [RD Congo : Situation humanitaire dans la province de Nord-Kivu, Rapport de situation - 25 mars 2025 - Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb](#)

- ❖ Enquêtes sur les lieux des incidents.

3. Analyse des incidents

Tableau d'incidents du mois de mars.

Catégorie d'incidents	Nbre de cas	Nb. Victimes	Vict: H	Vict: F	Vict enfant	Nbre de Morts
Arrestation arbitraire	2	105	91	14	0	0
Assassinat	11	11	7	4	0	11
Autre	3	17	10	7	0	2
Découverte de corps sans vie	7	8	6	2	4	8
Incendie de maison	5	20	17	3	1	2
Justice populaire	1	1	1	0	0	0
Libération otage	1	2	2	0	0	0
Massacre	1	4	2	2	0	4
Meurtre	2	2	2	0	0	2
Mouvement suspect	1	1	0	1	0	0
Paralysie des activités	1	12	12	0	0	0
Tentative de meurtre	2	2	2	0	0	0
Trouble de l'ordre public	3	88	45	23	20	0
Viol	1	1	0	1	0	0
Vol à mains armées	6	12	12	0	0	0
Grand Total	47	286	209	57	25	29

Le tableau ci-haut présente des données sur différents types d'incidents avec des informations sur le nombre de cas, les victimes, la répartition des victimes par sexe, le nombre d'enfants victimes et le nombre de morts pour chaque type d'incident. Voici une interprétation détaillée des données :

3.1. Analyse des incidents :

Le tableau présente 14 types d'incidents différents. Chaque type d'incident est suivi du nombre de cas signalés, du nombre total de victimes, du nombre de victimes masculines (Vict: H), du nombre de victimes féminines (Vict: F) et du nombre de morts (Nbre de Morts) associés à chaque incident. Généralement, le Forum de Paix a documenté 47 (quarante – sept) cas d'incident ayant affecté 286 victimes parmi lesquelles 208 hommes soit 72,7% des victimes ; 57 femmes soit 19,9% des victimes ; 29 morts soit 10% des victimes totales.

3.2. Analyse par catégorie d'incident :

- Arrestation arbitraire : 2 cas avec 105 victimes (91 hommes et 14 femmes), aucune victime morte.
- Assassinat : 11 cas, 11 victimes (7 hommes et 4 femmes), avec 11 morts, ce qui indique que toutes les victimes sont décédées.
- Autre : 3 cas, 17 victimes (10 hommes et 7 femmes), 2 morts.
- Découverte de corps sans vie : 7 cas, 8 victimes (6 hommes et 2 femmes), 8 morts (toutes les victimes sont mortes).
- Incendie de maison : 5 cas, 20 victimes (17hommes et 3 femmes), 2 morts.
- Justice populaire : 1 cas, 1 victime (un homme), aucune victime morte.
- Libération otage : 1 cas, 2 victimes (2 hommes), aucune victime morte.
- Massacre : 1 cas, 4 victimes (2 hommes et 2 femmes), 4 morts (toutes les victimes sont mortes).
- Meurtre : 2 cas, 2 victimes (2 hommes), 2 morts (toutes les victimes sont mortes).
- Mouvement suspect : 1 cas, 1 victime (une femme), aucune victime morte.
- Paralysie des activités : 1 cas, 12 victimes (12 hommes), aucune victime morte.

- Tentative de meurtre : 2 cas, 2 victimes (2 hommes), aucune victime morte.
- Trouble de l'ordre public : 3 cas, 88 victimes (45 hommes, 23 femmes et 20 enfants), aucune victime morte.
- Viol : 1 cas, 1 victime (une femme), aucune victime morte.
- Vol à mains armées : 6 cas, 12 victimes (12 hommes), aucune victime morte.

3.3. Observations et tendances :

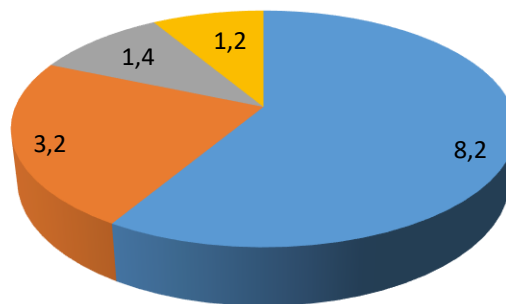
- Les types d'incidents les plus fréquents sont l'assassinat (11 cas), la découverte de corps sans vie (7 cas), et le vol à mains armées (6 cas).
- Les types d'incidents les plus meurtriers incluent l'assassinat (11 morts), la découverte de corps sans vie (8 morts), et le massacre (4 morts).
- Le rapport entre hommes et femmes varie considérablement selon les incidents. Par exemple, dans les cas d'incendie de maison et de vol à mains armées, toutes les victimes sont des hommes, tandis que dans les cas de viol et de mouvement suspect, une seule victime est impliquée et c'est une femme.
- Il est également à noter que dans certains incidents (par exemple, l'arrestation arbitraire et le trouble de l'ordre public), un grand nombre de victimes sont signalées, mais il n'y a pas de morts.

	Nature d'incident	Nombre de cas	Nombre victimes
Incidents plus fréquent	Assassinat	11	
	Découverte de corps sans vie	7	
	Vol à mains armées	6	
Incidents plus meurtriers	Assassinat		11
	Découverte de corps sans vie		8
	Massacre		4

En résumé :

La majorité des victimes sont des hommes (72,7% des victimes totales). Les assassinats et la découverte de corps sans vie sont parmi les incidents les plus mortels, avec des taux de mortalité très élevés. Des incidents comme les troubles de l'ordre public, la justice populaire, ou le mouvement suspect ne présentent aucune victime décédée.

Incidents fréquents et meurtriers



4. Analyse des auteurs

4.1. Tableau n° 2 : les présumés auteurs d'incidents au mois de mars.

Présumés auteurs	Catégorie Incident	Nb. Victimes	Vict: H	Vict: F	Vict: enfant	Nbre de Morts
ADF	7	24	20	4	0	8
Bandits à mains armées	14	21	20	1	0	9
Civile	5	18	16	2	1	2
ICCN	2	51	37	14	0	1
Inconnue	8	8	5	3	3	6
LES EAUX DE LA RIVIERE	1	1	0	1	1	1
Marine Ougandaise	1	55	55	0	0	0
Militaire Fardc	6	72	34	18	20	2
PNC	1	1	1	0	0	0
UPLC	2	35	21	14	0	0
Grand Total	47	286	209	57	25	29

Le tableau ci-dessus fournit des informations ci-après : la première colonne est celle des présumés auteurs d'incidents, il s'agit là des différents groupes ou catégories responsables des incidents ; la deuxième colonne est celle du nombre d'incidents ou d'attaques attribués à chaque auteur ; la troisième colonne fournit des données quantitatives sur le nombre total de victimes causées par ces incidents ; la quatrième et la cinquième colonnes présentent le nombre des victimes masculines et féminines, la sixième colonne fournit le nombre de victimes enfants, enfin la septième colonne éclaire sur le nombre de morts occasionné par ces incidents.

4.2. Interprétation des données présentées dans le tableau n°2

1. Les ADF (Allied Democratic Forces) sont les auteurs présumés ayant causé le plus grand nombre total de victimes (24), bien qu'ils ne soient pas ceux ayant causé le plus de morts. On observe parmi leurs victimes une proportion significative d'enfants (4).
2. Les incidents attribués aux "Bandits à mains armées" arrivent en deuxième position en termes de nombre total de victimes (21), avec une répartition relativement équilibrée entre hommes et femmes, et un enfant parmi les victimes. Ils sont également responsables d'un nombre notable de morts (9), le deuxième plus élevé.
3. Les incidents impliquant des "Civils" comme auteurs présumés ont causé un nombre non négligeable de victimes (18), avec une majorité de femmes et quelques enfants. Le nombre de morts associés à cette catégorie est relativement faible (2).
4. L'ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) est lié à un nombre important de victimes (51), majoritairement des femmes, mais avec un faible nombre de morts (1).
5. La catégorie "Inconnue" représente un nombre non négligeable d'incidents et de victimes (8), avec une répartition assez équilibrée entre les sexes et un nombre de morts significatif (6).
6. "les eaux de la rivière" sont étonnamment listées comme une catégorie d'incident, avec une victime et un mort, tous deux étant des enfants. Cela suggère un accident lié à la rivière.
7. La "Marine Ougandaise" est associée à un nombre élevé de victimes (55), toutes des hommes, mais sans aucun décès rapporté.
8. Les incidents impliquant les "Militaires FARDC" (Forces Armées de la République Démocratique du Congo) ont causé un nombre important de victimes (72), avec une majorité de femmes et un nombre élevé de morts (20), le plus élevé de toutes les catégories. On note également un nombre significatif d'enfants parmi les victimes.
9. La "PNC" (Police Nationale Congolaise) est associée à un incident avec une victime masculine et aucun décès.

10. L'UPLC (Union des Patriotes pour la Libération du Congo) est liée à un nombre notable de victimes (35), majoritairement des femmes, mais sans aucun décès rapporté.
11. Au total, le tableau fait état de 286 victimes et 29 morts sur l'ensemble des incidents répertoriés. La majorité des victimes sont des femmes (209), suivies des hommes (57) et des enfants (25).

En résumé, ce tableau offre un aperçu des différentes sources de violence ou d'incidents ayant causé des victimes, en distinguant les auteurs présumés et en fournissant des détails sur le sexe et l'âge des victimes, ainsi que le nombre de décès pour chaque catégorie. Il met en évidence les groupes armés comme les ADF et les bandits, mais aussi des acteurs inattendus comme les forces de sécurité (Marine Ougandaise, Militaires FARDC, PNC) et même des causes naturelles ("LES EAUX DE LA RIVIERE").

4.3. Répartition en pourcentage

Présumés auteurs	Nb. Victimes	% Victimes	% Vict: H	% Vict: F	% Vict: Enfant	% Nbre de Morts
ADF	24	8,39%	9,52%	7,02%	0%	27,59%
Bandits à mains armées	21	7,34%	9,52%	1,75%	0%	31,03%
Civile	18	6,29%	7,66%	3,51%	3,51%	6,90%
ICCN	51	17,91%	17,70%	5,26%	0%	3,45%
Inconnue	8	2,80%	2,39%	1,05%	1,05%	20,69%
LES EAUX DE LA RIVIERE	1	0,35%	0%	1,75%	1,75%	3,45%
Marine Ougandaise	55	19,23%	26,32%	0%	0%	0%
Militaire Fardc	72	25,17%	16,27%	8,45%	27,78%	6,90%
PNC	1	0,35%	0,48%	0%	0%	0%
UPLC	35	12,25%	10,05%	6,14%	0%	0%
Grand Total	286	100%	100%	100%	100%	100%

Ce tableau révèle que les Bandits à mains armées ont la primauté de décès de 31,03 % sur un chiffre de 21 victimes soit 7,34% du nombre total de 286 victimes documentées au moins de mars, suivi des ADF qui ont enregistré 24/286 victimes soit 8,39% avec 27,59% de décès ; les auteurs inconnues prennent la troisième position avec 20,69% de décès sur 8/286 victimes soit 2,80% ; les militaires FARDC occupent la quatrième position avec 6,90% de décès sur 72/286 victimes soit 25,17% ; les populations civiles occupent la cinquième position avec 6,90% sur 18/286 victimes soit 6,29% ; l'ICCN occupe la sixième place avec 3,45% sur 51/286 victimes soit 17,91% ; les événements naturels (eau de la rivière) occupent la septième place occasionnant en 3,45% de décès sur 1/286 victimes soit 0,35% ; la Marine ougandaise et la Police nationale congolaise occupent la huitième et neuvième place avec 0% de décès sur 1/286 victime soit 0,35% chacun ; l'UPLC prend la dixième place avec 0% de décès sur 35/286 soit 12,25%.

5. Analyse des sites d'incidents

Tableau n° 3 : de la situation géographique d'incidents au mois de mars.

Zone touchée	Nbre Incident	Nb. Victimes	Vict: H	Vict: F	Nbre de Morts
Beni ville	17	17	13	4	12
Chefferie des Bashu	3	57	56	1	2
Secteur de Beni Mbau	24	160	102	37	14
Secteur de Ruwenzori	3	52	37	15	1
Grand Total	47	286	208	57	29

5.1. Interprétation du Tableau

Ce tableau présente les données des incidents répartis par zone géographique. Chaque ligne représente une zone différente où des incidents ont eu lieu. Les colonnes suivantes indiquent le nombre d'incidents, le nombre total de victimes, la répartition des victimes entre hommes et femmes, ainsi que le nombre de morts pour chaque zone.

5.2. Analyse par zone :

1. Beni ville :

- Incidents : 17 incidents dans cette zone.
- Victimes : 17 victimes au total, avec 13 hommes et 4 femmes.
- Morts : 12 morts dans ces incidents.
- Tendances : La majorité des victimes sont des hommes, et le taux de mortalité est relativement élevé dans cette zone (12 morts pour 17 victimes).

2. Chefferie des Bashu :

- Incidents : 3 incidents ont eu lieu dans cette zone.
- Victimes : 57 victimes, dont 56 hommes et 1 femme.
- Morts : 2 morts.
- Tendances : Il y a un nombre relativement faible d'incidents, mais un nombre élevé de victimes, principalement des hommes. Le taux de mortalité reste faible par rapport au nombre de victimes (2 morts pour 57 victimes).

3. Secteur de Beni Mbau :

- Incidents : 24 incidents dans cette zone, le plus grand nombre parmi les zones.
- Victimes : 160 victimes, dont 102 hommes et 37 femmes.
- Morts : 14 morts.
- Tendances : C'est la zone la plus touchée en termes de nombre d'incidents et de victimes. Le nombre de victimes masculines est plus élevé, mais un nombre significatif de femmes ont également été affectées. Le taux de mortalité (14 morts pour 160 victimes) reste assez faible.

4. Secteur de Ruwenzori :

- Incidents : 3 incidents dans cette zone.
- Victimes : 52 victimes, dont 37 hommes et 15 femmes.
- Morts : 1 mort.
- Tendances : Comme la Chefferie des Bashu, cette zone a un nombre relativement faible d'incidents, mais un nombre important de victimes. La mortalité est faible (1 mort pour 52 victimes), et la majorité des victimes sont des hommes.

5.3. Analyse des tendances globales :

1. Zones les plus touchées :

Secteur de Beni Mbau est la zone avec le plus grand nombre d'incidents (24 incidents) et de victimes (160 victimes), représentant plus de la moitié.

6. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres notamment l'identification précise des auteurs des incidents ; l'accès aux zones de conflit et aux moyens logistiques sur terrain.

6.1. Accès aux zones de conflit :

La nature des incidents (conflits armés, incursions, etc.) suggère que l'accès à certaines zones pour la collecte de données a pu être difficile et dangereux. Les acteurs sur terrain, après analyse du risque ont réduit leur mouvement vers ces zones

6.2. Moyens logistiques et humains :

La collecte de données a nécessité des moyens logistiques importants (transport, communication, etc.) cependant, tous les membres de comités locaux de protection travaillent en mode bénévole ce qui réduit leur degré d'engagement dans la collecte des données et le suivi des incidents en dehors des sites où ils vivent.

7. Recommandations

1. Au Représentant du secrétaire général de l'ONU en RDC

- Appuyer le dialogue direct entre les gouvernements du Rwanda et de la RDC en vue d'encourager les deux pays à reprendre le dialogue direct et à résoudre leurs différends bilatéraux.
- Soutenir le processus de paix et fournir une assistance technique et financière pour faciliter les négociations et le déploiement des forces de paix.

2. Au chef du Gouvernement congolais :

- Renforcer les institutions démocratiques en organisant des élections municipales libres et transparentes à la base en vue de favoriser la représentation de toutes les communautés dans la gestion de la chose publique.
- Lutter contre la corruption (p. 23) : Mettre en place des mesures efficaces pour combattre la corruption et assurer la bonne gouvernance.
- D'équiper le PDDRCS (Programme de démobilisation, désarmement et réinsertion communautaire et social) de moyens logistiques et financiers à fin d'attirer les membres des groupes armés.
- De vulgariser les codes portant protection des défenseurs de droits humains dans les zones en conflit armé en vue de renforcer leur sécurité.
- Renforcer la sécurité des habitants contre toute menace des groupes armés.

3. Aux Groupes armés opérationnels en Rd Congo:

- De respecter les accords de cessez-le-feu et éviter les affrontements armés.
- De participer au processus de désarmement et de s'réintégrer dans la vie civile en suivant le processus pour la construction du pays.
- De ne pas associer les enfants, et les femmes dans le conflit armé.